

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	672
 Artikel:	La mobilité de la main-d'oeuvre
Autor:	S.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an. Fr. 6.—
* 6 mois : 3.50
ETRANGER : 8.—
Le numéro... : 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Si je ne peux pas réaliser mon idéal, je puis au moins idéaliser ma réalité.

Adèle KAMM.

AVIS IMPORTANT

Tous nos lecteurs veulent ils noter qu'à partir du 7 novembre la Direction et la Rédaction de notre journal reprennent leurs quartiers d'hiver, et que, par conséquent, leur adresse sera de nouveau, et jusqu'à nouvel avis

17, rue Töpffer

(Tél. 5.31.68)

et non plus, comme tous ces derniers mois, aux Crêts-de-Pregny, tout envoi fait à une autre adresse subissant un retard en tout cas d'un courrier,

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Cinq millions de femmes vont voter...

...Oui, en France, lors des élections de février 1945 pour les Conseils généraux et départementaux. Cinq millions — plus que la population totale de notre pays. Et nos toutes proches voisines, à Annemasse, à Ferney, de l'autre côté du lac, à Thonon, à Evian, à la frontière du Jura neuchâtelois, toutes vont voter. Malgré les temps troublés, les difficultés innombrables de réorganisation du pays, l'incertitude du lendemain, on ne trouve pas, pour elles, que « le moment est mal choisi... »

Messieurs — et vous aussi, Mesdames, qui prétendez ne pas être suffragistes — ne trouvez-vous pas que notre pays se place maintenant en une bien ridicule posture ?

Un message de notre nouvelle
Présidente nationale

Chères lectrices du Mouvement
Féministe,

La nouvelle Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses tient à réitérer ses remerciements aux Sociétés féminines romandes qui ont proposé et appuyé sa candidature à la présidence de l'Alliance. Elle les remercie de la grande confiance qu'elles lui témoignent, et mettra toute sa conscience à la mèrter pleinement... L'insigne honneur dont elle est l'objet, elle le reporte en partie sur la Suisse romande, qui désormais présidera aux destinées de l'Alliance. Elle aimerait partager aussi toute la joie qu'elle éprouve à pouvoir travailler au bien de la communauté : il n'y a, en effet, pas de joie plus grande que celle de servir les autres dans le Bien, le Vrai, le Beau.

Elle espère pouvoir grouper autour d'elle une collaboration étroite, en une solidarité cordiale, les femmes de la Suisse romande, car la tâche de reconstruction qu'ils attend sera difficile et lourde, et il faudra nous unir toutes pour la mener à bien. La nouvelle Présidente de l'Alliance s'efforcera de suivre la voie de ses devancières, de Mme Clara Nef en particulier qui, durant neuf ans, a accompli sa tâche avec la plus grande distinction. Comme elle, elle s'appliquera à remplir son devoir avec énergie et fermeté, avec justice et équité, avec courage et enthousiasme, avec tout son savoir-faire, en un mot avec tout son cœur. Elle s'efforcera aussi à rapprocher toujours da-

vantage les femmes de la Suisse allemande et les femmes de la Suisse romande, pour que, toutes ensemble, elles forment une grande famille bien unie, où l'on s'estimera, où l'on se comprendra, où l'on s'aimera.

Le programme de l'Alliance restera ce qu'il a toujours été : conforme aux traditions qu'il s'appliquera aux grands problèmes de l'heure. Il comprendra cette année l'étude toujours plus poussée des assurances sociales : assurance-maternité, assurance-vieillesse, et nos Commissions spécialisées ne négligeront rien pour tâcher de faire avancer ces projets. Tous les soins seront apportés aussi à l'étude des occasions de travail, du travail féminin en particulier. Nous essayerons de faire agréer une délégation à la commission Zippel, pour protéger nos intérêts. La question de l'éducation nationale de la jeune fille sera étudiée avec la plus sérieuse attention : en qualité de pédagogue la nouvelle présidente s'attachera particulièrement à ce projet dont la réalisation lui tient fort à cœur.

Ce programme comprendra toujours la lutte contre l'alcoolisme et contre l'immoralté. Le Comité de l'Alliance s'appliquera toujours aussi à améliorer les conditions de la famille, cette cellule de l'Etat. Et toutes les suggestions émanant de nos Sociétés affiliées seront examinées avec beaucoup d'attention et suite leur sera donnée dans la mesure du possible. L'Alliance adhérera également à la collaboration internationale et à la reconstruction, car ce qui se passe au-delà de nos frontières ne peut laisser la femme suisse indifférente.

Chères Sociétés affiliées à l'Alliance restons bien unies et allons de l'avant avec courage. Je compte sur vous, complez sur moi

Adrienne JEANNET.

La lutte contre les maladies vénériennes

Alors que le traitement de la syphilis par les médicaments arsénicaux, en usage depuis la découverte du Salvarsan en 1910 déjà, avait diminué d'une manière notable l'incidence de cette dangereuse maladie, pendant longtemps, la fréquence de la blennorragie resta stationnaire. Cette affection, dont le traitement était long et pénible, était considérée comme une maladie tenace, difficile à guérir, donnant lieu, spécialement chez les malades négligents, à de sérieuses complications.

Vers 1938, on découvrit un traitement rapide et des plus faciles, grâce aux nouveaux médicaments sulfamides, dont le plus important est le Cibazol. En général, les statistiques indiquaient une guérison complète en 2 jours dans 95 à 98 % des cas. Ces résultats surprenants étaient satisfaisants, non seulement pour les malades, mais au point de vue social, grâce à la disparition des sources de contagion. C'était un grand succès qui permettait aux hygiénistes les plus grands espoirs, même celui de voir disparaître la blennorragie.

Dans des conditions aussi optimistes au point de vue sanitaire, qu'adviendrait-il de l'aspect moral du problème ?

En 1939 déjà, à une séance de la Commission consultative des questions sociales de la S. d. N. à Genève, le Dr. Cavaillon, secrétaire de l'Union internationale contre le péril vénérien, soulevait la question des répercussions sur la moralité publique des résultats si encourageants des traitements de la blennorragie par les sulfamides. Prévoyant que la peur de la maladie serait toujours moins un motif de retenue pour éviter la contagion, il recommandait une propagande d'autant plus active auprès de la jeunesse spécialement, mais une propagande insistante surtout sur l'éducation morale et la maîtrise de soi-même. Qu'en est-il actuellement ?

Nos lecteurs auront certainement lu dans la presse la notice de la Société suisse contre les maladies vénériennes et les résultats indiqués au sujet du traitement par les sulfamides.

midés. Dès l'été 1942, en Suisse, on observe une augmentation progressive du nombre des cas de blennorragie qui résistent au traitement rapide. D'après les statistiques, les guérisons rapides de la blennorragie par les médicaments sulfamides n'étaient plus à la fin de 1943 que de 50 %, alors que les cas de résistance à ces médicaments s'élevaient à 25 %. La blennorragie est redevenue une maladie grave, dont le traitement est difficile et long et dont les complications sont redoutables si le malade néglige de se faire soigner. Le public et les malades doivent donc s'en rendre compte.

D'après les médecins spécialistes, la cause de ces échecs serait due aux traitements sulfamides insuffisants et prolongés ainsi qu'à leur usage abusif. L'augmentation de virulence de l'agent de la blennorragie fait craindre pour l'avenir une recrudescence de cette maladie. Il y a donc lieu de se préoccuper de cette question, d'autant plus qu'on observe aussi dans certaines régions une tendance à une augmentation de fréquence de la syphilis. Ainsi, dans une clinique dermatologique d'une ville suisse, les cas de syphilis contagieuse ont triplé en 1942, déjà. Le dérèglement sexuel, la facilité des mœurs, la négligence des malades étant une cause essentielle de la propagation de ces maladies, lorsque penser de l'insouciance des malades, lorsqu'on constate, par exemple, que dans un Service social antivénérien de notre pays, en 1943, sur 710 malades, 174 suivaient régulièrement leur traitement et 322 irrégulièrement ? que, dans une polyclinique de la même ville, sur 213 malades, 130 sont irréguliers et 83 réguliers ? Grâce à l'activité si nécessaire de l'assistante sociale de ces services, ces malades sont ramenés au traitement et rappelés par des lettres et par des visites à domicile.

1. Pour éviter tout malentendu, on doit affirmer que si les sulfamides ont perdu de leur efficacité contre la blennorragie, ils gardent cependant toute leur puissance d'action et de guérison vis-à-vis des autres maladies (pneumonie, méningite, fièvre puerpérile, septicémie, etc.).

(Société suisse contre les maladies vénériennes)

L'aspect sanitaire et l'aspect moral de ce problème ne peuvent donc être dissociés. Malgré tous les progrès de la thérapeutique et toutes les facilités du traitement, une propagande et une éducation constantes du public et des malades sont indispensables pour éviter les conséquences personnelles et sociales de ces maladies, ainsi que le renforcement de la résistance morale de la jeunesse.

Dr. M. S.

MERCI... et bien chaleureusement aux amis connus et inconnus qui ont continué à contribuer pour leurs versements à la reconstitution de notre fonds de roulement, allégeant ainsi de beaucoup les soucis de celles qui sont responsables de notre journal. (On souviendra à notre compte de chèques postaux, I. 943, pour une partie à fonds perdu : 20 fr.; une demi-part : 10 fr.; un quart de part : 5 fr., de préférence en groupant les quarts et les demi-parts entre plusieurs amis du Mouvement).

La mobilité de la main-d'œuvre

Mme Madeleine Jaccard, secrétaire au Dispensaire antituberculeux de Lausanne et licenciée en sciences sociales, a soutenu, cet été à Lausanne, sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences sociales. Son travail forme le premier numéro d'une collection d'études économiques qui sera publiée sous le vocable *La Nouvelle Ecole de Lausanne*, la première

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

Les Centrales féminines en Suisse allemande

C'est au début de la seconde guerre mondiale que des Zurichaises, déjà occupées de travail social, cherchèrent à mettre les forces féminines au service des besoins de l'heure et, depuis lors, elles n'ont pas dévié du but qu'elles s'étaient fixé, bien au contraire ; elles ont étendu leur activité à d'autres domaines toujours plus nombreux, créant par exemple un Office de consultation pour le choix d'une profession, un Office de placement, ou voyant toute leur attention à l'économie domestique. Certaines de ces œuvres sont devenues des corps indépendants, tels que le *Fuseau*, magasin de vente de travaux artistiques exécutés par des femmes, le *Lettenhof*, colonie d'habitations, l'Aide des vacances, la Communauté de travail pour le service ménager, etc. ; quelques-unes d'entre elles, reconnues d'utilité publique, sont

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapie. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos